

date de 1749 ; il fut élevé sur l'emplacement qu'occupèrent les installations monétaires du xvi^e siècle.

En 1782 Joseph II supprima la Monnaie, dont l'hôtel devint en 1797 la propriété d'un particulier. Le bâtiment passa de mains en mains, changeant de destination à mesure qu'il changeait de propriétaire. On finit par y installer une rizerie à vapeur.

La façade de l'ancien hôtel de la Monnaie est couronnée par un fronton qu'orne un grand bas-relief. Le tout est d'un mince intérêt au point de vue architectural et artistique.

Peu de temps après la suppression de la Monnaie d'Anvers la Corporation des Monnayeurs, qui n'avait plus aucune raison d'être, fut dissoute par le souverain autrichien.

Les monnayeurs jouissaient de privilèges spéciaux qui faisaient de leur corporation l'une des plus puissantes associations du marquisat. C'est ainsi qu'ils ne pouvaient être jugés que par un tribunal choisi au sein de la corporation, qu'ils avaient le droit de sortir armés et qu'ils étaient exempts des corvées militaires, du service des milices bourgeoises, des impôts et des droits d'accise. Les vins entraient dans leur cellier de l'hôtel de la Monnaie en toute franchise de droits.

C'étaient là de précieuses faveurs, qui prouvent le cas qu'on faisait de cette corporation de travailleurs d'élite, dont les imitateurs étaient punis de mort. Les chroniques du temps racontent que le 16 juillet 1489 un Westphalien nommé Everard Van Bachuysen, qui avait fabriqué de la fausse monnaie, fut jeté vivant dans une cuve remplie d'eau bouillante.

Des exécutions analogues eurent lieu au xvi^e siècle ; elles se faisaient tantôt devant l'hôtel de la Monnaie, tantôt au Pont de Meir, où eut lieu au mois de mars de l'année 1567 la fameuse émeute des calvinistes anversois.

L'événement est trop important au point de vue de l'histoire de la ville d'Anvers pour que nous ne nous y arrêtions pas un instant. On était au

LA MONNAIE. — L'ÉMEUTE DU PONT DE MEIR (1567) — LA PLACE DE MEIR. —
LE « MEIR-STEEG. »

Au xii^e siècle les ducs de Brabant, marquis du Saint-Empire, exerçaient à Anvers le droit régalien de battre monnaie. Des chartes de cette époque font mention de deniers d'or frappés dans le chef-lieu du marquisat, et l'on possède encore des *mailles* d'argent ainsi que des *deniers* du xiii^e siècle.

Le premier établissement monétaire paraît avoir été établi dans le Bourg, et transféré ensuite au Marché au Lin. Au xv^e siècle on convertit en hôtel des Monnaies une vaste propriété située au Rivage et désignée sous le nom de *Halle Van Cruyninghen* ; plus tard ce bâtiment fut reconstruit et subit de grandes améliorations. En 1550 l'hôtel de la Monnaie formait le coin de la rue des Augustins — la rue de la Monnaie actuelle — et de la rue Saint-Michel ou du Couvent. Le bâtiment, qui se prolongeait jusqu'à la rue du Chevalier, avait deux façades, donnant l'une sur la rue des Augustins, l'autre sur la rue Saint-Michel. Au-dessus des portes d'entrée se trouvait l'inscription suivante : *Moneta Ducis Brabantiae*.

Le bâtiment actuel, qui a conservé le nom d'hôtel de la Monnaie,

plus fort de ces troubles religieux qui au xvi^e siècle ravagèrent les Pays-Bas. Contre les provinces révoltées Philippe II levait des troupes étrangères, et dans Anvers la population s'agitait sous le coup d'une furieuse effervescence. Les calvinistes wallons conduisaient le mouvement, et leur attitude devint telle que le prince d'Orange les fit sortir de la ville.



PHILIPPE II.

Ils arborèrent à leur chapeau une queue de renard, comme signe distinctif, ce qui les fit appeler les *Vossestaerten*, et ils allèrent rejoindre à Austruweel un corps d'insurgés fort de deux mille hommes, que commandait Marnix de Tholouse, frère de Marnix de Sainte-Aldegonde.

Le 13 mars le camp d'Austruweel fut attaqué par une petite armée venue de Bruxelles et placée sous les ordres de Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvoir. Les insurgés succombèrent, massacrés jusqu'au dernier par les troupes du lieutenant de la Gouvernante. Personne n'obtint grâce, et Tholouse fut, suivant l'expression employée par Beauvoir dans une de ses lettres à Marguerite d'Autriche, « haché en cent pièces, nonobstant l'offre de deux mille escus qu'il faisoit pour rançon. »

La défaite des révoltés d'Austruweel poussa à son paroxysme l'agitation des calvinistes d'Anvers. Ils se réunirent au Pont de Meir, armés de pied en cap, prêts au combat. Des barricades furent élevées à l'aide de pavés et de chariots renversés ; on braqua sur toutes les rues aboutissant au *Meir* des canons amenés de l'*Eeckhof*.

Les plus exaltés parlaient de rendre responsables de la mort de leurs frères les catholiques et leur clergé, d'aucuns criaient qu'il fallait aller piller les églises et mettre la ville à sac.

Le Taciturne fit aussitôt prendre les armes à la garde urbaine, qui alla se masser sur la Grand'Place, devant l'Hôtel de ville ; puis, accompagné du comte de Hoogstraete et de l'ancien bourgmestre Antoine Van Stralen, il se rendit au Pont de Meir. Malgré sa grande autorité, il ne parvint pas à calmer les révoltés : ceux-ci voulaient que les clefs des portes et de l'Hôtel de ville leur fussent remises.

Les calvinistes passèrent la nuit au Pont de Meir ; le lendemain matin un certain nombre d'entre eux se répandirent dans les rues de la ville, soulevant la populace. Les mutins pénétrèrent dans plusieurs couvents, où ils commirent d'assez importants dégâts ; ils forcèrent les religieux à crier : « Vivent les Gueux ! (*Leven de Geuzen !*) » et promènèrent au milieu de leur bande quelques carmes, au capuchon desquels ils avaient attaché, par dérision, des plumes de coq. Trois mille hommes marchèrent, cette après-midi-là, sur l'Hôtel de ville, et leurs délégués demandèrent à être introduits auprès du Magistrat qui siégeait en permanence. Les calvinistes exigeaient :

1° Que tous les prêtres, moines et papistes, *chacun avec un escalin et un habit de lin*, abandonnassent la ville ; 2° que l'Hôtel de ville leur fût livré sur l'heure ; 3° qu'on leur remît les clefs de la ville et de l'arsenal ; 4° qu'on livrât entre leurs mains pour être mis à mort l'écoutète Jean Van Immerseel, l'amman Guillaume Van Halmale, le bourgmestre Henri Van Berchem, les échevins Dirk Brecht et Lancelot d'Ursel, ainsi que le trésorier de la ville.

La situation était grave, et le Magistrat n'osa pas éconduire du coup les délégués calvinistes. Le mieux était de gagner du temps, et l'on parvint à faire prendre patience aux révoltés en leur remettant les clefs des portes. Ils en profitèrent pour faire rentrer immédiatement en ville les quelques *Vossestaerten* qui avaient échappé à la tuerie d'Austruweel et pour remettre en liberté les prisonniers détenus au *Steen* pour désordre ou pour hérésie.

Le lendemain des forces sérieuses furent opposées aux calvinistes. Les luthériens, qui les haïssaient plus encore qu'ils haïssaient les catholiques, prirent les armes et se joignirent à ces derniers, en même temps que les négociants étrangers. Plus de dix mille hommes furent, en quelques heures, debout et prêts à combattre, sous les ordres du bourgmestre Henri Van Berchem.

De leur côté, les calvinistes, toujours retranchés au Pont de Meir, étaient prêts à la bataille : les mèches de leurs canons et de leurs mousquets étaient allumées, un instant encore et des milliers d'hommes allaient s'entr'égorger.

Le Taciturne, dont l'admirable énergie ne s'était pas démentie un instant pendant ces journées agitées, se rendit alors une dernière fois au milieu des révoltés. Il était à cheval, sans escorte et accompagné du comte de Hoogstraete, du bourgmestre Van der Heyden et de quelques magistrats communaux.

Cette fois la voix éloquente du grand médiateur fut religieusement

écoutée ; le moment était solennel. D'Orange parla pendant longtemps, et il fit à son tour des propositions dont les plus importantes étaient celles-ci : 1° Personne ne sera plus inquiété du fait de religion ; 2° chacun respectera la Joyeuse-Entrée et les privilèges de la ville ; 3° tout



GUILLAUME LE TACITURNE.

ce qui vient de se passer sera pardonné et oublié ; 4° les clefs seront remises au Magistrat, qui fera serment, ainsi que les gouverneurs et les chefs de la garde urbaine, d'observer fidèlement ces divers points.

Entraînés par le langage du prince, les calvinistes finirent par accepter les clauses de ce contrat pacifique et par crier : « Vive le

Roi! » Le même jour la paix était signée entre les calvinistes, les luthériens et les catholiques, les armes étaient déposées de part et d'autre et l'on réintégra à l'arsenal les canons qu'on y avait pris deux jours auparavant.

Grâce au Taciturne, un grand danger venait d'être conjuré et Anvers échappait à la plus terrible des catastrophes.

Le Pont de Meir donne sur la place de ce nom, l'une des plus belles d'Anvers tant par son étendue que par les constructions qui la bordent. Parmi celles-ci il en est une qui mérite une mention spéciale : c'est le Palais-Royal.

L'édifice dont l'architecte Van Bourscheit dessina les plans et dirigea la construction est un joli spécimen du style rocaille. Il appartenait à l'origine au seigneur de 's Gravenwezel, Jean Van Susteren, qui mourut en 1764. Trente ans après l'hôtel fut occupé par le général français Souham, et la comtesse Roose de Baisy, qui en était alors propriétaire, vendit l'immeuble à Napoléon I^{er} en 1811. L'empereur des Français n'y revint plus après 1811, et en 1830, le 26 octobre, les volontaires anversois s'emparèrent de l'édifice, qu'occupait un fort détachement de troupes hollandaises.

C'est dans ce palais que la Famille Royale descend lorsqu'elle vient à Anvers.

A l'entrée du *Meir*, en face du premier pont, se trouvait jadis une grande croix de fer supportant un Christ de bronze. Ce même Christ alla orner plus tard le portail de Notre-Dame. Il avait été fondu, comme on sait, avec les morceaux de la statue du duc d'Albe retrouvée dans une casemate de la citadelle et brisée par le peuple après avoir été traînée, une corde au cou, dans la boue des ruisseaux.

A côté du Palais-Royal on remarque, sur la place de Meir, une riche habitation, construite en 1631 pour le peintre Gérard Zegers. Un peu plus loin se trouve l'hôtel qu'habitait au xvi^e siècle le père de Rubens, Jean Rubens, qui fut échevin d'Anvers de 1562 à 1567.

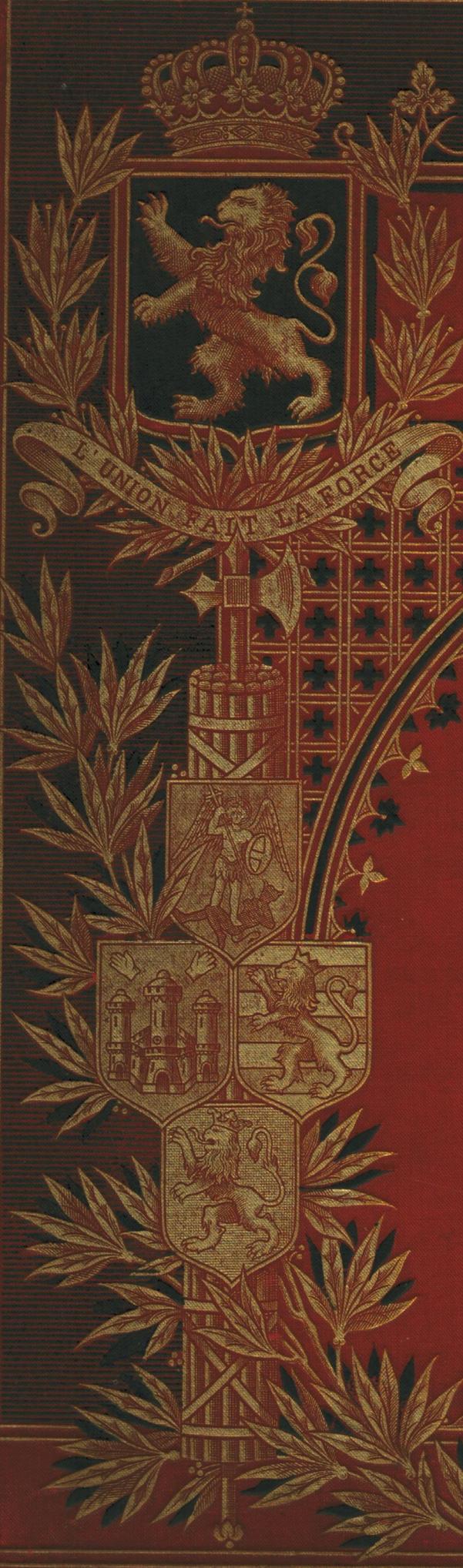
Jurisconsulte éminent, Jean Rubens fut impliqué dans les troubles religieux de l'époque, et il dut quitter la ville pour ne pas payer de la vie sa fidélité à ses principes. L'ancien échevin mourut à Cologne en 1587, et peu de temps après sa femme, Marie Pypelinckx, et ses enfants retournèrent à Anvers.

L'hôtel qu'ils habitaient jadis a été considérablement revu et corrigé. Au-dessus du fronton qui domine la façade on a placé le buste de Pierre-Paul Rubens.

Le *Meir* donnait autrefois sur un étroit passage qu'on nommait le *Meirsteeg* et qui conduisait à l'une des poternes de la ville. Des transformations successives firent de cette ruelle une large artère. En 1836, à l'époque de l'inauguration du chemin de fer entre Anvers et Bruxelles, le *Meirsteeg*, dans l'axe duquel on venait de construire la première gare, prit le nom de rue de la Station.

Henri Leys, le peintre original et puissant dont le nom brille en caractères ineffaçables dans l'histoire de l'art flamand, habitait la maison n° 12 de cette rue. Il y mourut le 26 août 1869, âgé de cinquante-quatre ans, dans toute la force de son grand talent, à l'apogée de sa gloire.

Sa ville natale lui fit de splendides funérailles et son nom fut donné à la rue de la Station.



ORIGINES, DESCRIPTION ET HISTOIRE
DES
PRINCIPALES VILLES DE LA BELGIQUE

LE
VIEIL ANVERS
—
LE NOUVEL
ANVERS



J. LEBÈGUE & C.^{ie} ÉDITEURS
BRUXELLES



L'UNION FAIT LA FORCE

COLLECTION NATIONALE

V.-A. LAGYE

ANVERS

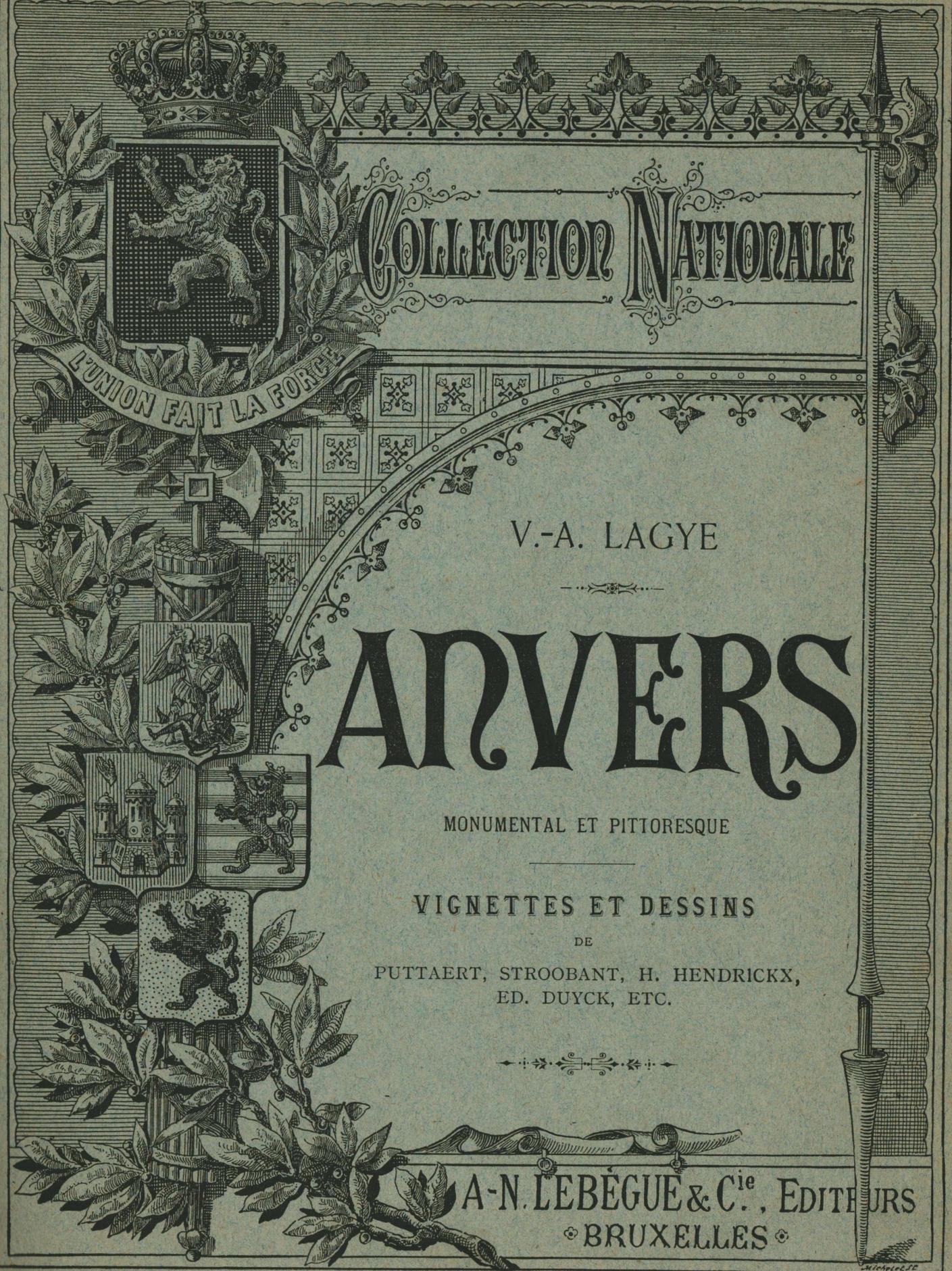
MONUMENTAL ET PITTORESQUE

VIGNETTES ET DESSINS

DE

PUTTAERT, STROOBANT, H. HENDRICKX,
ED. DUYCK, ETC.

A-N. LEBÈGUE & C^{ie}, EDITEURS
BRUXELLES



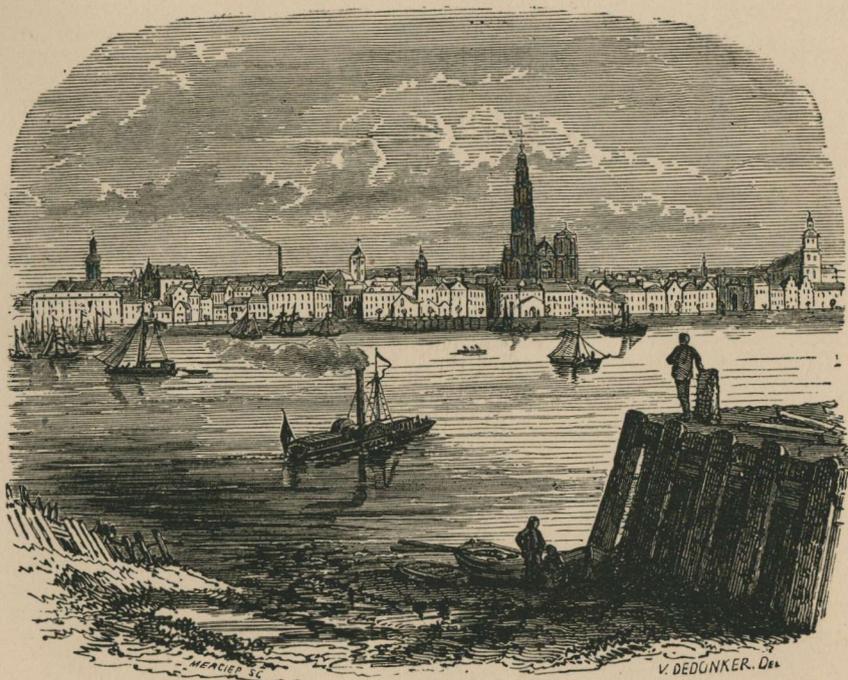
LE VIEIL ANVERS

ET

LE NOUVEL ANVERS

PAR

V.-A. LAGYE



BRUXELLES

A.-N. LEBÈGUE ET C^{IE}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46

TABLE DES MATIÈRES

LE VIEIL ANVERS

	PAGES.
Le Bourg. — Son origine, ses agrandissements successifs. — L'église Sainte-Walburge. — Le « Reuzenhuis. » — Le « Vierschare. » — Le « Steen. »	5
L'enceinte d'Anvers au XIII ^e , au XIV ^e et au XV ^e siècle. — Les anciennes portes de la ville.	12
L'Organisation de la magistrature communale. — La première maison communale. — Le nouvel Hôtel de ville. — La Furie Espagnole. — La Citadelle. — La reconstruction du Palais communal. — La Grand'Place. — Les Maisons des Corporations et des Gildes.	23
La Cathédrale : Onze Lieve Vrouw op het staakske. — Les cloches communales. — La construction. — Les Iconoclastes. — La tombe de Quentin-Massys. — Le puits.	34
Les nouvelles paroisses. — Saint-Jacques. — Saint-Paul. — Le « Calvaire. » — Saint-André. — Les Augustins-Saxons. — La Compagnie de Jésus. — La Maison d'Aix. — L'église des Jésuites. — La « Sodalité. » — Saint-Charles Borromée. — Saint-Augustin. — Les Capucins. — Saint-Antoine de Padoue.	45
Le commerce d'Anvers au XIV ^e , au XV ^e et au XVI ^e siècle. — La Maison de Hesse. — La vieille et la nouvelle Bourse. — La Maison hanséatique. — La Maison de Portugal. — La Maison anglaise. — Le « Leguit. » — Gilbert Van Schoonbeke. — La Maison hydraulique. — La Halle aux viandes	64
La Montagne d'Or. — Le Marché au Poisson. — La Porte du « Steen. » — La « Tête de Grue. » — L'Arsenal de guerre. — L'Abbaye Saint-Michel. — Le « Prinsenhof. » — L'Eeckhof	84
La Monnaie. — L'Émeute du Pont de Meir (1567). — La Place de Meir. — Le « Meir-Steeg. »	92
L'Imprimerie Plantinienne. — Le Musée Plantin-Moretus.	100

LE NOUVEL ANVERS

	PAGES.
Les premiers bassins. — L'Entrepôt royal. — Les Quais. — Leur rectification. — La transformation des terrains de la citadelle du Sud	119
La Banque Nationale. — Le Palais de Justice. — La nouvelle Bourse — Le Musée. — L'Académie des Beaux-Arts. — Le « Cercle Artistique. » . .	131
Le Théâtre à Anvers. — Le Théâtre royal. — Le Théâtre flamand. — Les Variétés. — Le Parc. — Le Jardin Zoologique. — Les statues des places publiques d'Anvers.	141